Sécuriser le foncier agro-pastoral et prévenir les conflits agro-pastoraux en Afrique du Centre et de l'Ouest

COLLOQUE RÉGIONAL

N'Djaména, 23-25 novembre 2021

Mise en œuvre par

Jour 2 – Session 3 : Quels dispositifs et institutions pour une gouvernance responsable, quelles instances promouvoir pour une mise en œuvre effective et équitable des textes ?

Gouvernance du foncier et changement climatique au Sud du Tchad : quels enjeux dans les provinces de Logones et Moyen Chari ?

Allambademel Vincent de Paul

Université de N'Djaména

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021

- La terre, en plus d'être un élément fondamental de production agricole, elle constitue aussi une source de tensions (Grajales Jacobo, 2016 :15). L'accès et le contrôle de la terre suscitent des formes de concurrence, de violence, impliquant plusieurs types d'acteurs avec de perceptions divergences qui exacerbent la gestion de la terre (Marie-Jeanne Carolle Atontsa & Chantal Atieufack, 2017 :36).
- Le sud du Tchad a connu au cours des dernières décennies une forte variabilité annuelle et spatiale de la pluviosité. Ces aléas climatiques se doublent d'une forte croissance démographique dans certaines régions. Ces facteurs ont agi profondément sur les pratiques agricoles et pastorales : augmentation des surfaces cultivées en lieu et place des anciens pâturages, descentes massives des éleveurs transhumants de la zone septentrionale vers le sud du pays et nouvelles formes de mobilité des troupeaux pour s'adapter à la forte inégalité spatio-temporelle des ressources pastorales et hydriques.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021

- Cette dynamique ne va pas sans poser des problèmes sociaux. Les relations entre les sociétés d'agriculteurs et d'éleveurs, précédemment marquées par un certain équilibre reposant sur la complémentarité sont devenues désormais conflictuelles et concurrentielles dans la gestion des ressources naturelles et de l'espace (Sougnabé *et al.*, 2000).

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Approche méthodologique

Cette étude a été menée pendant nos séjours dans les trois provinces du Sud, principalement dans les cantons ruraux de Doba, Moundou et Sarh. Elle a combiné plusieurs approches à savoir : i) la collecte de données préliminaires à partir des réalités empiriques, ii) l'analyse de documents (rapports d'études, de politiques, articles et des textes juridiques sur le genre et le foncier, et iii) de données statistiques. Mais nous avons mis en avant la méthode qualitative: entretiens directs et semi-directs et échantillon qui a permis de prendre en compte la gouvernance du foncier dans les différentes provinces qui ont fait l'objet de cette étude.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Gouvernance du foncier et changement climatique au sud du Tchad : conflit agriculteurs et éleveurs à Beboni dans la province de Logone oriental

- Le canton Béboni est situé dans la province du Logone orientale, précisément dans le département de Nya. Il est délimité à l'Ouest par le canton de Goré, au Nord par Sama Mberi, au Nord-Est par Nassian, à l'Est par Nankessé, au Sud-Est par Bero et au Sud par le canton de Bebedjia. Béboni fait frontière avec Sama Mberi, Nassian et Nankessé avec à travers le fleuve Pendé, l'un des principales ressources en eau du canton

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

LOCALISATION DU CANTON BEBONI

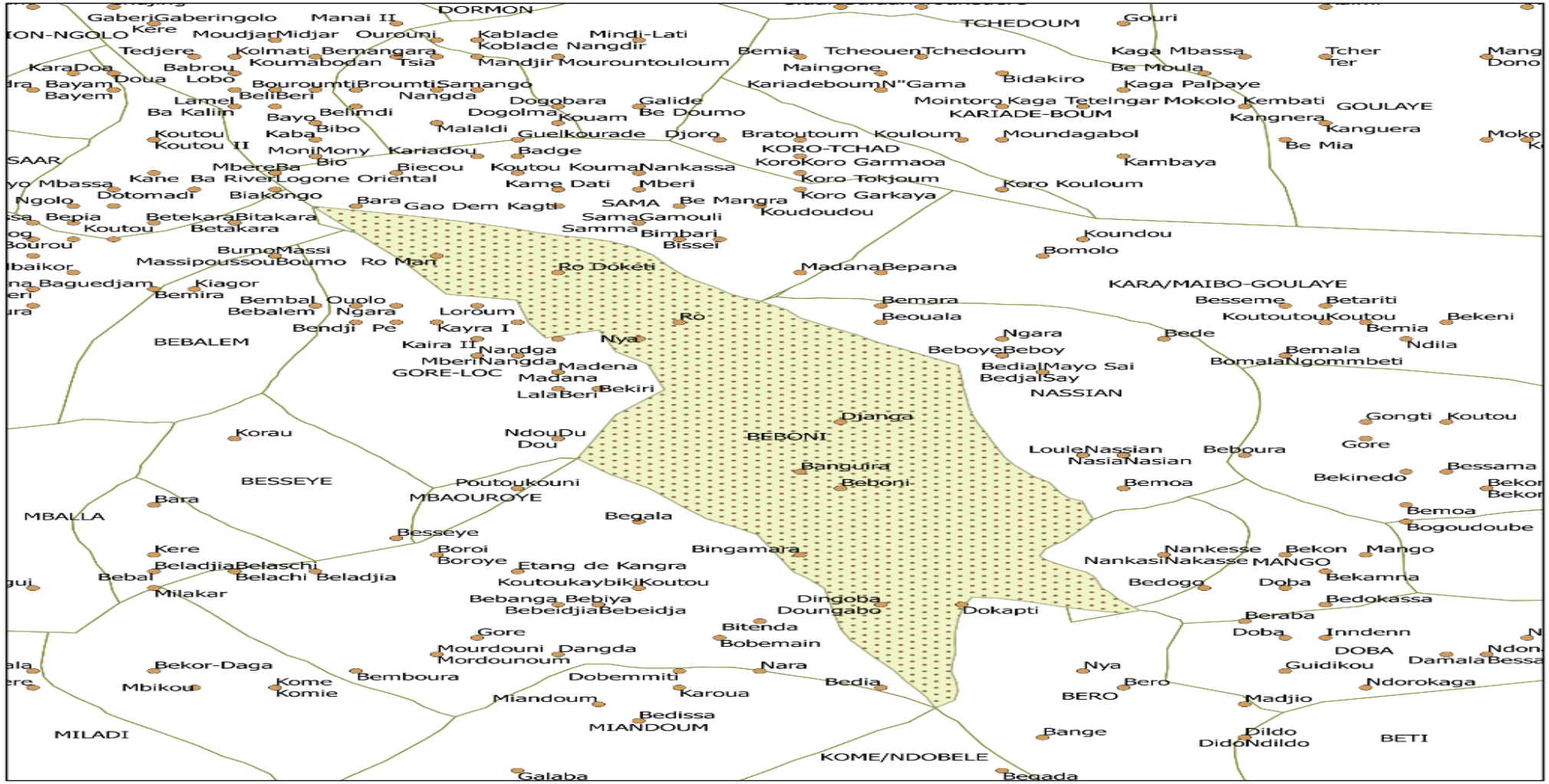

Légende

- Les noms des villages
- Canton Beboni
- Limite des cantons copier

5 0 5 10 15 20 km

Source: INSEED

Réalisateur: GOTILO Paulin, Juillet 2019

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Lors de l’enquête, les deux communautés expriment le désir de vivre ensemble.

- Les autorités communales encouragent et de remercient les partenaires et les hommes de bonne foi qui ont contribué à lutter contre les conflits éleveurs-agriculteurs. Elle appelle les deux communautés à une prise de conscience car elles sont appelées à vivre ensemble et en paix.
- Le représentant des agriculteurs interpelle les responsables politiques à repenser leur stratégies pour permettre aux deux communautés de vivre ensemble.
- Le responsable des éleveurs a plaidé pour l’amélioration de la situation de leurs troupeaux qui sont aux ferriques depuis plusieurs jours et n’ayant ni de pâturage ni de couloirs de pâturage. Il insiste pour qu’une solution soit trouvée.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Cantons Koutou, Déli et Beinamar dans la province du logone occidental

- La gestion de l'espace territorial se faisait par les chefs(quartier, canton et village) traditionnels mais maintenant elle se fait par les autorités dit un des chef. Les principes de vivre ensemble ne sont pas respectés et cela occasionne les conflits sanglants parfois.
- Le tout premier conflit émanant de la mauvaise gouvernance remonte au règne de Hissein Habré à cause du non respect des couloirs de transhumance.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Les couloirs de transhumance

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

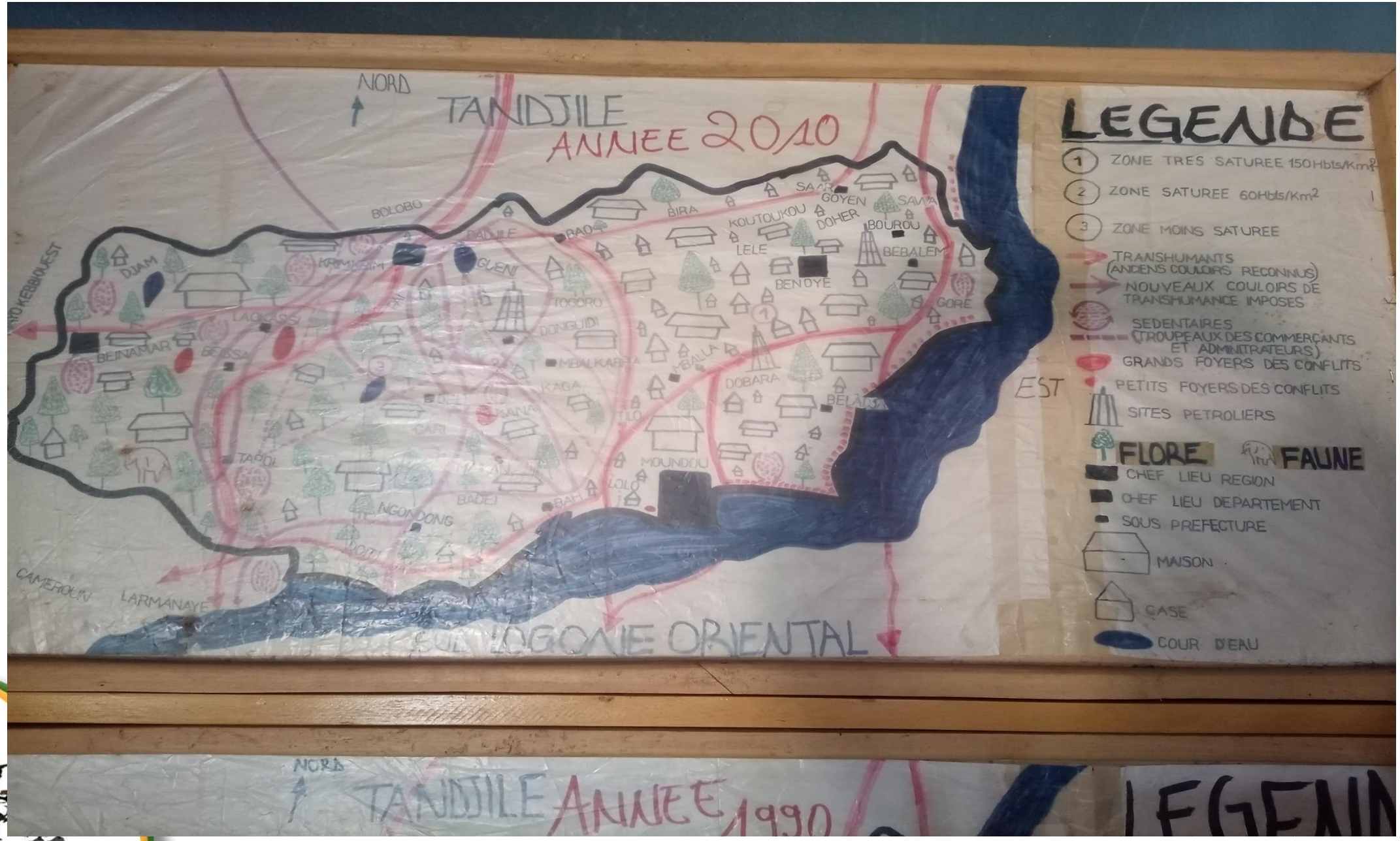
NORD
TANDJILE
ANNEE 2010
LEGENDE
1 ZONE TRES SATUREE 150Hbts/Km2
2 ZONE SATUREE 60Hbts/Km2
3 ZONE MOINS SATUREE
TRANSHUMANTS (ANCIENS COULOIRS RECONNUS)
NOUVEAUX COULOIRS DE TRANSHUMANCE IMPOSES
SEDENTAIRES
(TROUPEAUX DES COMMERÇANTS ET ADMINITRATEURS)
GRANDS FOYERS DES CONFLITS
PETITS FOYERS DES CONFLITS
SITES PETROLIERS
FLORE
FAUNE
CHEF LIEU REGION
CHEF LIEU DEPARTEMENT
SOUS PREFECTURE
MAISON
CASE
COUR D'EAU
EST
BOLOBO
BIRA
SAAR
GOYEN
SAWA
KOUTOUKOU
DOHER
BOUROU
LELE
BEBALEM
BENOYE
GORE
BAO
TOGORO
DONGUIDI
MBALKABA
KAGA
MBALLA
DOBARA
BELADJA
MOUNDOU
LOLO
BADEI
BAE
NGONDONG
DOIT
GARI
TAPOL
BEINAMAR
BEBSA
DJAM
GUEN
CAMEROUN
LARMANAYE
LOGONE ORIENTAL
NORD
TANDJILE ANNEE 1990
LEGENDE

Canton Kokaga dans le Moyen Chari

- L'attribution de terre à la population se fait par le chef de village.
- Les éleveurs eux, viennent accompagnés de leur chef de FerriK et le Chef de Village leur limite une parcelle éloignée du Village avec l'obligation de laisser le passage aux animaux, les pâturages. Le respect des us et coutumes est une condition obligatoire donnée par le Chef de Canton. C'est le non-respect de ces normes qui engendre le conflit entre ces deux (2) communautés. Les coutumes des uns et des autres ne posent pas de problème actuellement mais dans le passé, ça faisait des incidents entre les communautés sœurs.
- En ce qui concerne l'acquisition de parcelle pour le jardin, c'est le chef de village qui attribue la parcelle et délivre une attestation entérinée par le Sous – Préfet rural.
- Avant l'octroi d'une parcelle à quiconque, il est exigé le respect des us et coutumes et surtout la forêt sacrée.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Changement climatique

Rappelons que la dégradation de l'environnement est un phénomène qui résulte du changement climatique. Elle se confirme par la disparition des forêts à Sarh rural et ses environnant dans les années 1970.

Les causes des disparitions des forêts saroises sont entre autres:

- changement climatique;
- l'action de l'Homme;
- l'agriculture extensive;
- l'élevage de prestige;

- Le changement climatique affecte aussi drastiquement les cours d'eaux, les espèces aquatiques et surtout l'anasthèse, abondant dans le Barh – Koh entre temps se voit rarement sur le marché.
- Ces dégradations entrainent régulièrement des problèmes agriculteurs-éleveurs, le conflit entre les pécheurs et les autochtones appelés « Ngarba ».

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 -25 novembre 2021

Enjeux

La gouvernance de la terre peut amener la paix tout comme elle peut être source de conflit. Sa gestion favoriserait les situations suivantes:

- l'obtention d'un climat apaisé ;
- l'accord de coopération ;
- la possession des parcelles dans le Tchad utile ;
- la préservation des terres des aïeux ;
- Exploitation à but économique, social et culturel.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Résultats

- Le terrain nous renseigne que l'accaparement des terres par une partie de la population, la répartition des espaces, bref la gestion foncière qui était l'apanage des chefs coutumiers devient une affaire politique. Cette ingérence est souvent à l'origine des conflits qui rongent les communautés. Ces derrières se regardent en chien de faïence nourrissant la méfiance, la haine en elles du simple fait que la gestion foncière a échoué. Les propriétaires des terrains sont escroqués par les politiques.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

- Les régions des Logones et Moyen Chari étaient autrefois entièrement dédiées à l'agriculture. La pression parasitaire (tsé-tsé) constituait un obstacle majeur au développement de l'élevage bovin. L'introduction de la culture attelée, les défrichements et les perturbations climatiques de ces dernières années ont permis l'émergence d'un élevage pastoral dans ces zones.
- Les espaces agricoles et pastoraux des logone occidental, oriental et du Moyen Chari ne sont pas séparés. Il n'existe pas de zones bien délimitées pour les parcours. L'ensemble de l'espace appartient aux agriculteurs, qui l'exploitent comme ils l'entendent et laissent en pâturage les jachères et les réserves de terres non mises en culture.
- Le rapport de ces populations à l'espace est un rapport social. L'espace n'est pas un bien, mais le siège de forces invisibles que l'on doit se concilier avant de l'investir. D'où l'importance des médiateurs nommés maîtres ou chefs de terre.
- La terre appartient aux groupes sociaux. Et, au sein de ces groupes, les terres sont réparties entre les familles pour qu'elles les cultivent.
- L'accès individuel à la terre est obtenu par la filiation patrilinéaire dans le cadre de la propriété collective de la terre.
- Les nouveaux arrivants peuvent obtenir le droit d'usage de la terre auprès du chef du village ou du chef de terre.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

- <u>Suggestion</u>

Le problème lié à la gouvernance foncière et au changement climatique sont préoccupants dans le sud du Tchad. En tant que œuvre humaine, les résolutions ne peuvent être en grande partie qu'humaine:

- que la population change, se mobilise, prenne conscience;
- que seule une action collective est l'issu de se débarrasser de cela. Il faut pratiquer de l'agriculture moderne ou technique en évitant de défricher les arbres.
- les pécheurs sont également tenus de respecter les conditions exigées sur les cours d'eaux (zone mise en défend).

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021

Les autorités du pays doivent repenser leurs stratégies et coomprentdre:

- que les conflits agriculteurs-éleveurs sont politisés et seule la population ne peut s’en débarrasser;
- les autorités doivent s’impliquer en délimitant une zone déserte pour les éleveurs afin que les cultivateurs puissent achever leurs récoltes avant qu’ils puissent débarquer;
- augmenter le nombre de bouviers pour un troupeau;
- le gouvernement en commun accord avec les agents environnementaux doivent multiplier des sensibilisations, orienter la population vers un secteur d'activités vitales que de couper des arbres en faire le charbon;
- rendre vert le désert accompagné des puits pastoraux afin de désengorger le sud du pays;
- limiter le surpâturage qui entraine les conflits meurtriers dans les deux communautés sœurs;
- accompagner les éleveurs nomades dans leur mouvement par les forces de l’ordre, signe de garant des biens et de vies humaines.

Conclusion

La gouvernance foncière et le changement climatique sont deux phénomènes qui sévissent dans le sud du Tchad. Ces phénomènes ont surgi suite aux actions de l'homme sur la nature. Les données de recherche montrent que le sud du Tchad souffre de la mal gouvernance foncière et le changement climatique.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23 - 25 novembre 2021